

Délibération 2022-16-CFVE

Séance du 29 septembre 2022

**Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Étudiante**

Modalités de contrôle des connaissances du Diplôme d'Accès aux Études universitaires (DAEU).

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 29 septembre 2022 dans la salle des conseils Nicole Cleuet sur le Site du Mont Houy.

Sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE)

Le quorum étant atteint,

Vu l'article R613-14 du code de l'Éducation.

M. Frank BARBIER donne la parole à M. Ludovic Van Oost, Directeur du Pôle Formation et Vie Étudiante, qui présente aux membres des modalités de contrôle des connaissances du Diplôme D'accès aux Études Universitaire (DAEU).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante adopte à l'unanimité des voix, les modalités de contrôle des connaissances du Diplôme d'Accès aux Études universitaires (DAEU), selon les documents joints.

Pour : 19 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 13 octobre 2022

Abdelhakim Artiba

Président



Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE